

SYSTÈME D'ALARME

Installez de préférence un système d'alarme par une société certifiée. Faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'alerte soit transmise de manière fiable et rapide vers votre téléphone portable, mais surtout, vers un centre de télésurveillance.

Nous vous recommandons également de faire installer un bouton d'urgence/anti-panique, sous le comptoir, qui déclenchera une alarme silencieuse qui ne préviendra que le centre de télésurveillance, sans que le voleur ou l'agresseur ne s'en aperçoive.

VIDÉOPROTECTION

La présence d'un système de vidéoprotection dans la zone de vente et dans les réserves constitue un outil de prévention efficace contre les agressions et les vols.

L'arrêté du 03 août 2007 détermine un certain nombre de contraintes minimales auxquelles doivent désormais obéir les systèmes installés, afin de fournir aux services de gendarmerie des caméras proposant des images ayant une qualité suffisante et nécessaire pour l'exercice de leurs attributions, ainsi que des conditions d'exploitation des images aisées.

Toute installation suppose une autorisation préfectorale préalable valable 05 ans, ainsi que l'affichage d'un pictogramme représentant une caméra et indiquant le nom et le numéro de téléphone de la personne à contacter pour exercer son droit d'accès aux images enregistrées.

N'hésitez pas à comparer plusieurs prestataires avant de faire votre choix. Les chiffres varient parfois du simple au double pour des prestations équivalentes.

Choisissez de préférence une société certifiée.

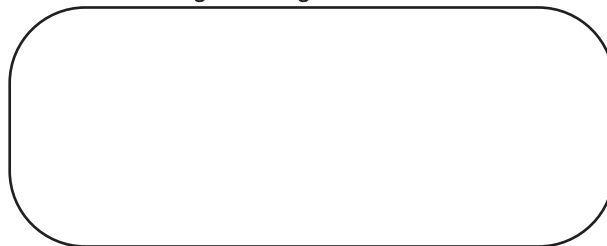
PRENDRE DE BONNES HABITUDES

- Laissez le tiroir-caisse ouvert et vide après la fermeture.
- Veillez à ce que les parties privatives de votre commerce soient toujours fermées et verrouillées, même la journée.
- Observez une vigilance accrue à l'ouverture et à la fermeture de votre commerce, évitez à ces moments là d'être seul. Ne sortez jamais seul par la porte de service.
- Mettez en place un code de bonne arrivée dans votre commerce. Cela peut permettre de donner l'alerte rapidement.
- Saluez tous les clients qui entrent dans le magasin en les regardant dans les yeux. Abordez absolument les personnes qui se tiennent près des réserves, des parties privatives ou qui semblent nerveuses.
- Ne laissez jamais la clé de votre caisse lorsque vous vous absentez, même pour un court moment.

SURVEILLEZ...

- les mains des clients car ce sont elles qui "commettent" les vols,
- les clients qui ne semblent pas être là pour acheter des articles,
- les clients qui restent dans le magasin durant de longues périodes de temps ou qui s'intéressent à des articles qui ne semblent pas leur convenir,
- plusieurs individus qui entrent en même temps dans votre magasin et qui semblent vouloir détourner l'attention du personnel pour commettre un vol,
- les enfants seuls qui se trouvent dans le magasin durant les heures d'école.

Votre brigade de gendarmerie locale



62a

Votre gendarmerie locale communique

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DES DEUX-SEVRES

Commerçants vigilants

Je sécurise mon commerce contre les vols et les cambriolages.

(1^{ère} partie)

Avec de la prudence, un comportement adéquat et des mesures adaptées, le risque d'être victime d'un cambriolage peut être réduit de manière significative.



Ne pas jeter sur la voie publique



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
[gendarmerie.deux.sevres](https://www.facebook.com/gendarmerie.deux.sevres)

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE PROPRE SÉCURITÉ

L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

L'environnement proche de votre commerce peut favoriser le passage à l'acte d'un malfaiteur. En prendre conscience maintenant, vous permettra de mieux vous sécuriser.

L'éclairage

Dans le noir, un quartier devient très attirant pour les malfaiteurs.

La végétation

Abondante, elle cache votre commerce de la voie publique et permet aux malfaiteurs de se dissimuler plus facilement.

Le mobilier urbain

Mal positionné, non scellé au sol, ou dégradé, il aide les malfaiteurs dans leurs actions. A contrario, des bacs à fleurs scellés devant votre vitrine vous protègent.

La situation géographique

Isolé, avec très peu de passages et d'activités la nuit ou le week-end, un commerce devient très attirant pour les malfaiteurs.

La propreté des lieux

Négligé, tagué, un quartier renvoi un signal d'abandon par sa population quant à sa sécurité.

La vidéoprotection urbaine

Le centre commerçant devient moins attirant pour les voleurs et les cambrioleurs.

L'aménagement urbain fait partie intégrante de la lutte contre les actes de délinquance. Il ne faut pas hésiter à faire remonter vos observations aux responsables.

INFORMER LE MALFAITEUR

Rendre votre commerce moins attractif pour les malfaiteurs, c'est commencer par montrer ostensiblement les mesures de sûreté prises dans votre commerce.

Appelez sur l'ensemble de vos ouvertures, de vos volets et de vos rideaux métalliques des autocollants du type « Attention site sous alarme » ou « Site vidéoprotégé »

Appelez sur votre vitrine et votre caisse des autocollants du type « Caisse vidée tous les soirs » ou « Le personnel ne détient pas les clés du coffre ».

BLOQUER et FREINER LE MALFAITEUR

Les bornes anti-véhicules béliers

Installez dans les règles de l'art des bornes anti-véhicules béliers devant la vitrine de votre commerce et de vos portes.

Le rideau métallique

Installez un rideau métallique à lames perforées intérieur ou extérieur, équipé d'une serrure de haute qualité, disposant d'un dispositif anti-crochetage et anti-dégondage et qui coulisse dans un rail suffisamment profond.

Les ouvertures

Renforcez mécaniquement l'ensemble de vos portes et fenêtres contre l'effraction. Préférez poser un vitrage de classe de résistance P6B pour les ouvertures vitrées et la vitrine (surtout si votre activité est sensible). Posez dans les règles de l'art des grilles de défense pour les petites ouvertures. Gardez à l'esprit que vos toutes vos ouvertures doivent présenter le même niveau de résistance à l'effraction.

L'ouverture à distance de la porte

Installez une gâche électrique sur la porte principale de votre magasin vous permettant d'ouvrir et de fermer à distance votre commerce en cas de besoin.

Le coffre

La mise en place d'un coffre-fort doit faire l'objet d'une analyse quant à son emplacement, son usage et la nature des biens qu'il va contenir. Renseignez-vous auprès de votre assureur pour connaître les obligations concernant votre activité. Quoi qu'il en soit, **scellez toujours votre coffre dans une pièce renforcée et placée sous alarme, au centre de votre commerce.**

Le générateur de brouillard

En fonction de votre activité, installez un ou plusieurs générateurs de brouillard couplés à votre alarme dans votre commerce. Irritant pour les uns, couplés à un stroboscope ou à une sirène intérieure pour les autres, les générateurs de brouillard représentent une solution très efficace contre les cambriolages.

Nos autres conseils

AMÉNAGEMENT DU MAGASIN

Laissez les rideaux ouverts et les lumières allumées pour que l'on puisse voir la journée à l'intérieur de votre commerce depuis l'extérieur. **N'encombrez pas vos vitrines avec des affiches** qui bloquent la vue.

Limitez la hauteur de vos rayonnages. Disposez-les de façon à favoriser la surveillance directe ou indirecte de l'espace de vente (miroir/vidéoprotection). Évitez toujours les angles morts. Veillez à toujours disposer d'un éclairage de qualité.

N'exposez pas d'objets précieux en vitrine. Éloignez vos produits dispendieux des portes et fenêtres. Placez-les dans le centre ou dans le fond de votre magasin, en haut des étagères. Gardez les petits articles de valeur dans des présentoirs sécurisés.

Évitez d'entraver les allées par des marchandises ou des cartons qui peuvent augmenter le risque de vols.

Assurez-vous que **les clients ne voient pas à l'intérieur de vos espaces privatifs sensibles** (réserve, coffre, bureau, etc.). Affichez sur les portes de ceux-ci que l'accès est interdit.

Évitez de maintenir une trop grande quantité de stocks.

Rangez les appareils pour les cartes de crédit et les autres appareils sensibles dans votre coffre-fort en fin de journée.

Installez un système de contrôle d'accès sur les portes donnant sur les espaces privatifs sensibles.

Installez un système de détection sonore à l'entrée du commerce.